

Consentement à la transmission électronique de documents

Consentement à recevoir des documents par voie électronique

Vous consentez à recevoir les documents et renseignements (les « documents ») suivants par voie électronique de la Banque CIBC :

- les relevés de compte;
- les documents d'information, notamment les modalités, les taux d'intérêt, les primes et les frais;
- les documents relatifs aux produits d'assurance obtenus de la Banque CIBC ou par son intermédiaire, y compris les demandes, les certificats d'assurance, les politiques et les autres preuves de couverture, les lettres aux clients, les sommaires des produits et les feuilles d'information;
- les avis et les communications, y compris les confirmations et les avis de changements des modalités, des taux d'intérêt, des primes et des frais, les avis d'annulation de produit et les lettres aux clients;
- tout autre document que la loi nous oblige à fournir par écrit.

Dans le cas des produits d'assurance obtenus de la Banque CIBC ou par son intermédiaire, vous donnez votre consentement à la Banque CIBC et à l'assureur qui fournit l'assurance, y compris le ou les assureurs qui fournissent la protection du crédit facultative et l'assurance comprise en tant que caractéristique des cartes de crédit CIBC.

Application du consentement

Votre consentement s'applique à tous les documents liés aux produits et services CIBC, y compris les produits d'assurance obtenus de la Banque CIBC ou par son intermédiaire (les « produits ») que vous détenez actuellement et à tous les produits que vous pourriez obtenir à l'avenir. Nous pourrions vous demander de confirmer ce consentement lors de l'obtention de tout produit à l'avenir.

Entrée en vigueur du consentement

Votre consentement pour la transmission électronique de documents entre en vigueur immédiatement, mais il se peut que vous continuiez de recevoir des documents papier par la poste pendant un certain temps. Votre consentement à la transmission électronique de documents remplacera tous vos paramètres, préférences et alertes pour tous vos produits actuels. Si vous souhaitez modifier vos préférences pour des produits individuels, consultez la section Annuler votre consentement ci-dessous.

Documents papier

Nous pourrions vous transmettre des documents par la poste si nous le jugeons approprié ou si nous ne sommes pas en mesure de le faire par voie électronique (y compris si les documents ne sont pas actuellement en format numérique).

Accès aux documents

Vos relevés sont accessibles dans Services bancaires CIBC en direct^{MD} et dans l'application Services bancaires mobiles CIBC^{MD}. Vous pouvez les consulter à partir du site www.cibc.com/francais et ils sont accessibles pendant sept ans après leur affichage. Des avis peuvent figurer sur les relevés.

D'autres documents peuvent vous être remis des façons suivantes et vous êtes tenu de conserver une copie de ces documents électroniques :

- mis à votre disposition dans votre Centre de messages de Services bancaires CIBC en direct ou sous forme de liens dans les avis du Centre de messages. Ces derniers sont accessibles pendant 13 mois civils après leur affichage, à moins que vous ne les supprimiez;
- présentés quand vous ouvrirez une session Services bancaires CIBC en direct ou dans le contexte d'une opération bancaire ou d'une sélection. Ces documents pourraient n'être accessibles qu'au moment où ils sont présentés;
- mis à votre disposition dans votre coffre-fort numérique de Services bancaires CIBC en direct. Ces documents sont accessibles pendant au moins 90 jours. Nous enverrons habituellement un avis à votre Centre de messages indiquant que le document se trouve dans votre coffre-fort numérique;
- envoyés par courriel ou par message texte, si vous nous avez fourni votre adresse de courriel personnelle ou votre numéro de téléphone mobile.

Produits à gestion conjointe

Si vous avez un produit à gestion conjointe et que vous acceptez que les documents relatifs à ce produit ne soient fournis qu'à un seul des cotitulaires au nom de tous les autres, en donnant votre consentement en leurs noms, vous confirmez que vous avez leur approbation. Vous acceptez également de les informer du présent consentement, de la possibilité de l'annuler et de tout document qui vous est transmis par voie électronique.

Coordonnées

Il vous incombe de tenir à jour vos coordonnées, notamment votre numéro de téléphone mobile et votre adresse de courriel, afin de recevoir vos documents par voie électronique et/ou sur papier.

Annuler votre consentement

Si vous souhaitez annuler votre consentement à la transmission électronique de documents, vous pouvez modifier vos préférences par l'intermédiaire de Services bancaires CIBC en direct, en passant à un centre bancaire CIBC, ou en appelant Services bancaires téléphoniques au 1 800 465-2422.

Vous pourriez tout de même recevoir par voie électronique des documents que nous avons envoyés avant l'entrée en vigueur de votre annulation.

Modifications apportées à ce consentement

Nous pouvons modifier les modalités du présent consentement de temps à autre, et un avis de cette modification sera : (i) envoyé à votre Centre de messages; (ii) affiché sur le site Web de la Banque CIBC; (iii) présent dans votre relevé; (iv) envoyé à la dernière adresse de courriel que vous nous avez fournie; ou (v) posté à votre dernière adresse dans nos dossiers. Si vous accédez à Services bancaires CIBC en direct après la date d'entrée en vigueur de la modification, vous serez réputé l'avoir acceptée. Si vous ne l'acceptez pas, vous devez immédiatement annuler votre consentement, comme il est indiqué plus haut dans la section Annuler votre consentement.